

Financement des retraites : la France parmi les pays les plus à risque

Boursorama 14/02/2018 à 10:00



Selon l'agence Bloomberg, avec le "Papy Boom", la France fait partie des dix pays les plus à risque face au vieillissement de la population (Crédit Adobe Stock)

Avec l'arrivée à l'âge de la retraite des générations du "baby-boom", la hausse du nombre de retraités va considérablement s'accélérer à partir de 2035. De 16 millions en 2017, leur nombre devrait dépasser la barre des 22 millions en 2050. C'est en tout cas l'estimation du Conseil d'Orientation des retraites (COR) dans sa dernière lettre. Plus inquiétant encore pour les actifs, selon Bloomberg, l'Hexagone fait partie des dix pays les plus à risque face au vieillissement de la population.

Un équilibre difficile à atteindre

Dans une étude sur les systèmes de retraites publiée récemment, l'agence financière Bloomberg s'inquiétait de l'effondrement de la population active dans le monde. «Alors qu'un nombre décroissant de personnes porte sur ses épaules les retraites des seniors, il en ressort qu'avec 2,2 actifs pour un retraité, la France est l'un des pays les plus déséquilibrés du monde avec Singapour.» Pire, «avec le "Papy Boom", la France fait partie des dix pays les plus à risque face au vieillissement de la population», s'inquiète l'agence Bloomberg. Et la situation ne fera que s'empirer au fil des années puisqu'en 2050, il n'y aura que 1,5 actif pour un retraité contre 2,2, aujourd'hui, selon Bloomberg. Alors dans quelle mesure peut-on garantir les droits des actifs quand ce sera leur tour de partir à la retraite ?

La question du financement

Les retraités représentent environ 24% de la population française et n'ont jamais été aussi nombreux. De même, ils n'ont jamais passé autant de temps à la retraite : près de 26,5 ans en moyenne pour une personne née en 1949. Selon le COR, plus de 300 milliards d'euros soit environ 14% du PIB, ont été consacrés au financement des retraites en 2015. Alors quelles sont les pistes pour parvenir à l'équilibre budgétaire ? Les solutions sont connues mais elles sont à peu près toutes aussi impopulaires les unes que les autres. La première consisterait à allonger la durée de cotisation actuellement fixée à 43 ans. La seconde consiste à repousser au-delà de 62 ans la durée de l'âge légal de départ à la retraite. Autre mesure largement contestée : diminuer les pensions des retraites sachant que tous régimes confondus, les retraités français reçoivent une pension moyenne de 1.283 euros nets par mois. Autre piste souvent évoquée, mais elle aussi largement décriée, celle de la retraite par capitalisation. «Une solution individuelle pour ceux qui peuvent épargner mais qui ne résout pas le problème collectif», expliquait Michel Godet, Economiste et Vice-président de la fondation MMA des Entrepreneurs du Futur dans un édito au Monde.

Un système inadapté

Le diagnostic est posé depuis longtemps : Les inégalités de la répartition en fonction des régimes de retraites (privés, publics, spéciaux, agricole) sont criantes. Avec une quinzaine de régimes spéciaux de retraites et près de 37 régimes au total, le système est jugé trop complexe car contrairement à l'idéal d'un système public et obligatoire qui devrait être unique, universel et compréhensible par tous les citoyens, notre système actuel est morcelé en de multiples régimes qui répondent à leurs propres règles. La conséquence c'est que « au cœur du système, il y a des éléments qui sont anti redistributifs. Souvent, on rate la cible visée non pas par volonté politique mais à cause de la complexité du système », explique Antoine Bozio, membre du Cercle des économistes et spécialiste des retraites. Or pour que le pacte social soit maintenu, « il faut fournir un cadre pour que les jeunes actifs aient des garanties ».

Vers un choc de simplification

Vaste chantier du quinquennat, le gouvernement Macron a déclaré qu'il souhaitait s'attaquer à ce sujet ô combien épineux dès cette année et que les textes législatifs validant la réforme des retraites seraient finalisés « avant l'été 2019 ». Ce doit être « avant tout un grand choc de lisibilité et de simplification de notre régime de retraite », notamment pour le sortir de « cet état de crise permanent », précisait Emmanuel Macron devant la Cour des comptes. Quelles pistes sont envisagées ? Pour rappel, pendant la campagne présidentielle, le candidat Macron s'était dit favorable à l'instauration d'un régime à points, où un euro cotisé ouvrirait les mêmes droits à tous.

Cette réforme a des avantages en termes de transparence, d'équité, de pilotage, mais cela ne réglerait toutefois pas le problème financier selon les experts. La retraite par points tient plus au concept « marketing » qu'à la martingale « car il ne résout pas le problème fondamental, à savoir dans quelle mesure on met en place des règles qui garantissent les droits des actifs », explique Antoine Bozio.

A l'inverse d'une transition lente où durant 10 ou 15 ans le système fonctionnerait sous un mode hybride, l'économiste plaide pour un véritable

big bang : «Une transition très rapide qui laisserait ceux qui sont à 5 ans de la retraite profiter de l'ancien système tandis que ceux qui en sont éloignés basculeraient automatiquement dans le nouveau système. Cela nous permettrait de gagner du temps.»

F.L (redaction@boursorama.fr)